



commission Sport du PCF  
contact : nbonnet@pcf.fr

## NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2009

### DANS CE NUMÉRO

Interview	p.2-3
La parole aux syndicats	
Dossier	p.4-7
Le budget national du sport 2010	
La loi se joue au fouquet's	
Quel avenir pour le sport scolaire	
Les stades pour l'euro 2016	
Le CREPS de Dinard sauvé	
En mouvement	p.8

# LE SPORT EST UN DROIT MENACÉ nous devons le défendre

## Mais jusqu'où iront-ils ? il est temps de stopper la casse.

Désengagement de l'État dans le financement du sport pour tous, restructuration des services déconcentrés (CREPS, DDJS et DRJS), étranglement des collectivités territoriales, fin de la clause de compétence générale, suppression d'élus locaux : voilà la feuille de route tracée par la droite. Le sport est à un tournant de son histoire, il est urgent que tout le monde se mobilise pour défendre ce droit élémentaire et nos acquis.

En premier lieu, soutenons l'existence d'un service public du sport et les moyens pour un Ministère de plein exercice. Exigeons un budget national du sport d'au moins 1% du PIB et la présence sur le terrain de professionnels du service public. Organisons la résistance face à la tentative de hold-up démocratique et financier que sera la réforme des collectivités territoriales et la fin de la taxe professionnelle.

La contestation augmente partout et des acteurs du sport proposent un nouvel espace pour amorcer une réflexion sur le service public du sport. Le CREPS de Dinard est sauvé grâce à une large mobilisation du mouvement sportif breton. Le doute s'installe entre la Secrétaire d'État au Sport, sa ministre de tutelle et les élus UMP, comme l'a encore démontré le débat sur l'exonération des droits à l'image collective des sportifs professionnels.

À nous tous de saisir cette opportunité pour passer dès à présent une seconde vitesse nous permettant de mobiliser, de produire et d'être visionnaire. Les propositions avancées par des fédérations sportives et des syndicats démontrent à quel point le mouvement sportif est source d'innovation et qu'il est capable d'initier une nouvelle vision du modèle sportif français. Anticipons l'avenir en proposant une nouvelle voie pour le sport porteuse de citoyenneté, d'éducation et de liberté.

Le 24 novembre, les enseignants seront en grève pour faire entendre leurs propositions pour développer l'EPS. Le même jour, plusieurs acteurs du sport organisent une réunion publique pour défendre un véritable service public du sport autour du texte *Le sport est un droit*. Alors prenons date et, peut-être, nous pourrions faire émerger un « front de résistance du sport ».

Nicolas Bonnet



## le Sport est un droit

mardi 24 novembre 2009 à 18h30

Paris - salle des fêtes de la mairie du 14ème

présentation de la démarche et des premiers signataires

contact : lesportestundroit@gmail.com

Premières organisations signataires

ANECR, ANESTAPS, ANS, CDOS 91, CGT sport, COM Bagneux, FA-FPT, FFCO, FNOMS, FSGT, LUC, OMS 93, OMS 94, Office balnéolais du sport, OMS Champigny, PCF commission Sport, RS Champigny, SNEP-FSU, SNEP-JS-CGT, Sgen CFDT, US Ivry, UNCU, UNCU 59, USEP...



## LA PAROLE AUX SYNDICATS

**Serge Chabrol**, secrétaire national du SNEP-FSU  
**Jean François Davoust**, responsable de la CGT Sport  
**Christophe Bigaud**, secrétaire national SGEN-CFDT

### *Comment interprétez-vous le budget national du sport 2010 ?*

**SNEP-FSU.** C'est un budget conforme aux projets gouvernementaux sur le sport. Il est indigne. Non seulement il pénalise le sport pour tous mais aussi le sport de haut niveau ! Le sport pour tous est massacré (- 62% de crédits) et l'augmentation des crédits au sport de haut niveau vient d'un déplacement de crédits internes au budget... Globalement, ce budget stationne à 0,2% du budget de l'État, bien loin de l'engagement sarkozyste de le porter, dans un moment d'égarement politique, à 3% du budget de l'État. Pour lui donner une façade présentable, le gouvernement a incorporé des crédits pour la jeunesse, à hauteur de 85 millions, sur deux programmes dont on sait peu de choses. Nous allons vers une incertitude totale avec la réforme des collectivités territoriales. Nous devons supposer que le gouvernement vise à livrer le sport à tous les marchands possibles, loin de l'idée que Sarkozy feignait de promouvoir, d'une activité nécessaire aux individus et devant être soutenue financièrement. Échec total.

**CGT.** C'est un budget en trompe l'œil. Malgré l'effet d'annonce d'une progression de 1,3%, le budget se situe à 0,22 % du budget général, ce qui est loin de l'effet d'annonce du candidat Sarkozy promettant de l'amener à 3% du budget de l'État.

En y regardant de près, ce budget est en diminution. Nombre des mesures annoncées sont inapplicables en l'état pour les associations par manque de moyens sur le terrain.

En effet, ce sont les collectivités et les ménages qui supportent la plus grande part des efforts financiers. La crise économique actuelle impacte fortement l'engagement des collectivités, surtout si le gouvernement leur retire la clause de compétence générale. Au final, le sport professionnel à dominante financière tirera son épingle du jeu, à l'inverse du sport pour tous qui commence à être touché et voit des associations disparaître faute de moyens.

**SGEN-CFDT.** Au-delà d'artifices de présentation, le budget 2010 confirme le désengagement de l'État d'une mission pourtant essen-

tielle. Ce budget ne représente que 0,22% du budget de l'État, loin des 3% promis par N. Sarkozy en 2007. Le SGEN-CFDT déplore la nouvelle baisse des moyens humains (EPTP) de la mission.

### *Quelle est votre réaction face à la réorganisation des services déconcentrés de l'État, des directions régionales et départementales de la Jeunesse et des Sports et des CREPS ?*

**SNEP-FSU.** Cette réorganisation de l'État, appelée RGPP, est un assaut fondamental du gouvernement actuel contre les services publics et les politiques publiques. Ce gouvernement a opéré une contraction considérable des missions de service public et des moyens nécessaires aux politiques publiques. Ce ministère des Sports, déjà parmi les plus faibles, a été ratiboisé, en perdant tous ses services extérieurs départementaux, une partie de ses écoles de cadres et de ses fonctionnaires. En clair, le « modèle sportif français » des années 60, de nature publique, se déplace sensiblement vers une forme privée, l'État encourageant les associations et fédérations à se tourner vers des financements privés. Aujourd'hui, ses politiques de « publics cibles » (vers les femmes, immigrés, habitants des ZUS, handicapés) sont en échec et pour autant ne donnent lieu à aucune réorientation fondamentale.

C'est globalement une politique de pompier social visant à éteindre les faits d'actualité les plus condamnables mais sans chercher à construire un avenir durable. Les inégalités, entre les sports, entre les territoires, entre les individus persistent, voire s'agrandissent, mais tel est l'objectif recherché.

**CGT.** La CGT a fermement condamné la politique menée à la hussarde par Bernard Laporte sans concertation préalable et sans véritable projet.

Nous pensons que le système français méritait une rénovation et une évolution basée sur un rôle réparti entre État, collectivités, mouvement sportif et pratiquants.

Il est aberrant que le gouvernement ait supprimé ces outils essentiels de l'éducation populaire sans proposer un autre modèle que celui qui prévaut dans les pays anglo-saxons.



## LA PAROLE AUX SYNDICATS

Nous sommes pour un ministère de plein exercice, l'unicité du sport et l'affirmation du rôle régulateur et prescripteur de l'État.

**SGEN-CFDT.** La RGPP est une réforme budgétaire, nullement une réforme de sens. *Jeunesse et Sports* voit disparaître ses moyens d'actions et ses modalités de travail : autonomie (par l'augmentation des échelons hiérarchiques), expertise de terrain (par le poids des procédures et des dispositifs), innovation (par l'obligation d'appliquer des protocoles). L'explosion des services se fait au pas de charge avec un dialogue social en trompe l'œil.

Le SGEN-CFDT dénonce par ailleurs la logique globale de la ReATE, marquée par la remise en cause de la décentralisation, et ses incidences prévisibles sur le financement de l'action publique locale dans le domaine du sport. La dévolution de la compétence sportive au profit des collectivités territoriales doit s'accompagner des moyens pérennes nécessaires.

**Des acteurs du mouvement sportif ont lancé un appel collectif : Le sport est un droit. Quelles actions et propositions formulerez-vous pour un véritable service public du sport ?**

**SNEP-FSU.** Nous faisons partie des organisations à l'initiative de cet appel. Il y a à trancher deux types de questions : quelle vision du sport portons-nous ? Un loisir ou une activité constitutive de la formation des individus et du vivre ensemble ? Autre type : le sport porte-t-il un intérêt général ou n'est-il qu'une consommation privée ? Le croisement des réponses implique que les acteurs étatiques, territoriaux, associatifs (bien au-delà des fédérations sportives), syndicaux et militants de diverses composantes, deviennent effectivement partie prenante des débats mais aussi des mises en œuvre nécessaires. Cette perspective appelle un débat public soutenu ; il devrait déboucher, pour le SNEP, sur une vision nouvelle du service public du sport fondé sur une mobilisation revendicative, dans des formes propres à trouver, de tous les protagonistes portant un intérêt durable à ces activités physiques. L'avenir de cet appel est certainement lié à la réalisation d'un tel programme.

**CGT.** La CGT a produit un document en 2005, affirmant notre positionnement pour un « service public national des Activités physiques et sportives ». Nous apprécions que cette idée fasse son chemin, et c'est pourquoi nous avons proposé aux autres organisations syndicales de développer une action début mars 2010 avant les élections régionales.

Nous pensons la proposer à tous les acteurs regroupés dans le collectif car il n'est pas possible de parler des APS sans y associer les animateurs du mouvement sportif (dirigeants, éducateurs, bénévoles) ainsi que les pratiquants. Le sport n'est pas neutre, celles et ceux qui le font vivre font partie intégrante du tissu socio-économique, il faut donc associer les salariés aux décisions et pas seulement des dirigeants libéraux.

**SGEN-CFDT.** Le SGEN-CFDT demande une hausse conséquente des moyens financiers et humains alloués au service public du sport et un rééquilibrage significatif de l'action publique actuellement au bénéfice des APS pour tous. D'autres sources de financement du sport pour tous sont possibles : les entreprises pourraient être davantage mises à contribution.

L'État doit conserver son rôle en matière de création de diplômes professionnels et de délivrance des certifications.

L'engagement en faveur du sport de haut niveau doit relever de l'intérêt général et du service public, il ne doit pas viser que des médailles d'or. Il faut assigner des missions élargies aux opérateurs nationaux du programme sport (CREPS en réseau avec l'INSEP) : éducation/formation, recherche, mission culturelle et patrimoniale, promotion de la santé et de l'éthique sportive.

Une nécessaire évolution de la réflexion sur le professionnalisme doit prendre en compte l'intérêt des travailleurs sportifs que sont devenus les athlètes de haut niveau et aboutir à un dispositif de protection sociale, syndicale et juridique.

Pour permettre aux acteurs du sport de faire évoluer le modèle sportif français, il faut recréer d'urgence une instance démocratique de concertation héritière du défunt CNAPS.

**BUDGET NATIONAL DU SPORT 2010****un nouveau désengagement de l'État**

**Q**ue reste-il du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative ? Un corps complètement démantelé !

Pourtant, la secrétaire d'État a rappelé la force de son histoire, l'engagement de ses personnels, son lien de proximité avec les clubs et les élus locaux. Un ministère dont elle a conjugué la mémoire avec Léo Lagrange ou Maurice Herzog.

Dans la poursuite de la Révision générale des politiques publiques (RGPP), nous arrivons aujourd'hui à la suppression de postes ou d'établissements : des métiers et des missions sont abandonnés ou noyés dans des directions centralisées alors que nous avons besoin de qualifications et de proximité.

Le sport pour tous voit ses crédits considérablement diminuer : 56 millions d'euros en 2008, 26 millions en 2009, et seulement 10 millions pour 2010 !

Ce budget est proprement décourageant pour tous les bénévoles qui œuvrent chaque jour pour l'accès de toutes et tous à des pratiques sportives variées et de qualité.

On nous explique que les 16 millions perdus cette année seront compensés par le CNDS. Mais nous connaissons la fragilité du CNDS, qui reposera de plus en plus sur les paris sportifs en ligne, il y a des raisons de s'inquiéter.

**quel avenir pour le sport scolaire ?**

Alors que l'école garantit l'accès pour tous au sport, le sport scolaire est mis en danger par les décisions gouvernementales.

Après avoir décidé unilatéralement le changement de statut des cadres de l'UNSS, un nouveau coup dur est porté avec la suppression des championnats de France scolaire de sport collectif et d'athlétisme en junior et senior.

Le Parti communiste français soutient la pétition lancée pour la défense du sport scolaire par le SNEP-FSU.

Par ailleurs, avec la réforme de la taxe professionnelle, les collectivités locales n'auront pas les moyens de compenser les carences de l'État. Avec la remise en cause de la clause générale de compétence, le sport risque de se voir privé d'un milliard d'euros investis jusqu'alors par les départements et régions.

On nous dit qu'il faut se tourner vers le financement privé, mais nous le savons, cet investissement exige un retour sur investissement et donc se concentrera sur quelques pratiques rentables.

Face à ce budget, nous sommes très éloignés des promesses du président de la République, qui avait annoncé des crédits pour le sport atteignant 3% du budget national.

Le PCF s'associe à de nombreux acteurs du mouvement sportif pour que le sport soit reconnu comme un droit. Si, pour certains, le temps libre est considéré soit comme un coût, soit comme un espace de marchandisation, pour nous, il est source de citoyenneté, d'éducation et de liberté.



## LA LOI SE JOUE

## au Fouquet's

L'Assemblée nationale a approuvé, mardi 13 octobre, le projet de loi ouvrant à la concurrence les jeux d'argent sur le sport sur internet.

Pourquoi avoir voté un tel texte de loi ? Aucun texte européen ne nous oblige à cette ouverture à la concurrence. L'argument de l'UMP est la lutte contre les sites illégaux, la corruption et le trucage des matchs. Mais l'ouverture à la concurrence n'était pas inéluctable, elle aurait pu être évitée et même interdite ! Le monopole public est toujours considéré comme le plus efficace pour lutter contre la corruption. On aurait pu au contraire renforcer la maîtrise publique d'un secteur à haut risque pour nos concitoyens, en matière de santé, de protection des mineurs et d'éthique des compétitions sportives.

L'intérêt d'une loi aurait pu être d'affirmer une maîtrise publique et le droit de propriété des fédérations sportives sur les événements qu'elles organisent. Or le mouvement sportif n'a pas dans ce texte le rôle qui lui revient légitimement. En matière d'exploitation commerciale, les fédérations ne seront pas les seules bénéficiaires des droits, les ligues et les clubs peuvent prendre leur autonomie financière en bénéficiant de cette nouvelle manne financière.

C'est l'unité du modèle sportif français qui est en jeu. L'unité du sport français est nécessaire et passe par la mutualisation des ressources pour l'ensemble des sports.

Alors pourquoi avoir ouvert à la concurrence ? Pour mieux comprendre cet empressement, revenons sur une soirée marquante de l'histoire de notre pays, « la nuit du Fouquet's ».

Dans *Le Monde* du 7 octobre, Patrick Roger revient précisément sur le parallèle entre les futurs détenteurs des sites de paris sportifs en ligne et les amis de Nicolas Sarkozy invités à partager sa victoire au Fouquet's. Selon le journaliste, Stéphane Courbit, PDG d'Endemol, s'attaque au marché des paris en ligne avec mangas gaming, qu'il possède à part égale avec la société des bains de mers contrôlée par la principauté de Monaco. Il détient plusieurs sites de paris en ligne déjà implantés en Europe et s'est associé avec Europe 1, propriété de Lagardère, pour la diffusion de spots publicitaires pour ses sites. L'animateur Arthur va prendre 25% des parts dans cette nouvelle société d'Endemol. Bwin organise le « Pokertour » avec *Le Journal du dimanche*, propriété de Lagardère, le JJD.fr, et a signé un partenariat avec le groupe Amaury (*Le Parisien*, *L'Équipe*, *France Football*). Vincent Bolloré, propriétaire de Direct8, Direct matin et Direct soir, crée aussi son site. TF1 et Eurosport, détenus par Bouygues, ont déjà lancé leur propre site, déjà opérationnel en Grande Bretagne.

Tous, ou presque, étaient au Fouquet's le soir de l'élection de Nicolas Sarkozy. On comprend mieux l'empressement des députés UMP à légiférer sur la mise en concurrence de paris sportifs et des jeux de hasard alors qu'aucune directive européenne ne l'impose.

Bien au contraire, certains pays préfèrent renforcer le rôle de l'État face au blanchiment d'argent à travers ces paris et le trucage des rencontres sportives.

## POINT DE VUE

## sur les grands stades pour l'Euro 2016

Le gouvernement vient de retenir la liste des grands stades pour la candidature de la France à l'organisation de l'Euro 2016 de football. Le PCF soutient cette candidature. Toutefois, nous restons vigilants à ce que celle-ci ne soit pas au profit de quelques dirigeants de grands clubs et au détriment de l'accès au sport pour tous. Cette candidature doit, au contraire, constituer un levier pour mobiliser les différents acteurs en faveur du développement du football, et ce, à tous les niveaux.

L'État devrait lancer un grand plan de financement, car si l'essentiel est assuré par les collectivités territoriales, le risque est que ces dépenses exceptionnelles tarissent les sources de financement public dédiées à la construction d'espaces sportifs pour l'éducation physique et sportive et le sport associatif. Par ailleurs, en prenant part au financement et à la gestion, l'objectif des investisseurs privés est la réalisation de profits. Dans cette logique, le sport n'aurait de place qu'en tant que marchandise.



Les critiques sur la prétendue vétusté des stades français cachent la volonté d'un petit nombre de présidents de grands clubs professionnels de disposer, en propre, d'enceintes offrant un plus grand confort et des prestations haut de gamme à quelques privilégiés.

Les enceintes sportives, qui sont désormais reconnues « d'intérêt général » ne doivent pas servir des intérêts particuliers et ne relever que d'une faible « utilité sociale ». Dans l'intérêt du mouvement sportif, nous devons obtenir une participation financière conséquente de l'État pour que les grands équipements contribuent à la mise en œuvre d'un véritable service public d'accès au sport.

Pour cela, nous proposons de penser les grands équipements sportifs dans le cadre plus général d'un réseau national et public. Comme l'avait initié la ministre Marie-George Buffet dans le cadre de l'élaboration du schéma de services collectifs du sport, nous proposons de relancer un réseau d'équipements diversifié et complémentaire afin de satisfaire les différents besoins.

Enfin, la compétitivité de nos championnats et de nos équipes nationales ne relève pas uniquement de nos stades et des salaires des joueurs. Si le sport français a brillé, c'est grâce à l'efficacité de sa structuration et surtout la complémentarité entre l'EPS, le rôle des fédérations et celui de l'État et à la qualité de son système de formation. Une analyse globale montrerait que pour être compétitive, la France manque non pas de « grands équipements », mais d'équipements pour l'EPS, la formation et l'accès au haut niveau.

## LE CREPS DE DINARD SAUVÉ

### grâce à un « front de résistance breton »

**N**ous avons appris, par la voix du préfet de région de Bretagne, mardi 27 octobre, que le Centre régional d'Éducation populaire et de Sport (CREPS) de Dinard ne fermera pas en 2010 comme cela était envisagé dans la réforme portée par le gouvernement. Cette décision fait suite à la mobilisation acteurs locaux.

Lors d'un conseil municipal en 2008, au cours duquel j'avais alerté sur les risques de fermeture inscrits dans la RGPP, la majorité de droite m'accusait de casser inutilement le moral des personnels.

À l'annonce de la fermeture du CREPS, un large front unitaire s'est créé pour défendre son existence, menant une bataille constante durant 15 mois avec les salariés, les syndicats et des acteurs du mouvement sportif, soutenus par des militants communistes et les élus locaux et régionaux.

Cependant, la bataille sera réellement gagnée lorsque l'État aura clairement confirmé ses engagements. Un comité de pilotage entre l'État et les collectivités locales vient d'être créé pour transformer le CREPS en un « campus de l'excellence sportive » breton avec une antenne à Rennes. Nous resterons vigilants sur les missions et les moyens qui seront définis pour son avenir. D'autant que les moyens de financement restent flous, à l'heure des transferts de charges non compensés, de la suppression de la taxe professionnelle et de la réforme des collectivités territoriales.

Nous regrettons par ailleurs que les personnels qui s'étaient mobilisés pour la défense de leur outil de travail n'aient pas été invités à la table du Conseil d'administration où le préfet de région a garanti le maintien du CREPS.

Nous restons vigilants, car l'essai n'est pas encore transformé. Les sportifs bretons peuvent compter sur l'ancien rugbyman que je suis, ainsi que sur les élus et militants communistes de Bretagne, car, comme on dit dans le monde de l'ovalie : « Le match se termine au coup de sifflet final !!! »



Jean Guillon

conseiller municipal de Dinard



## stage national thématique **Sport** samedi 28 et dimanche 29 novembre Paris, place du Colonel-Fabien

### samedi 28 novembre

8h30 : café-croissant, accueil par Patrice Bessac

9h-10h30

#### **Le PCF et le sport depuis 1934**

Yvon Adam, co-fondateur de la commission  
*Sport* du PCF

11h-12h30

#### **Résistances et mouvements sociaux dans le sport**

Jacques Rouyer et Jean Lafontan, syndicalistes

14h-15h30

#### **Les espaces et les installations sportives de demain**

François Vigneau, architecte

16h-17h30

#### **La vie associative et le bénévolat dans le sport**

Gilles Garnier, responsable de la commission  
*Association* du PCF

16h-17h30

#### **Le grand débat** avec Marie-George Buffet

### dimanche 29 novembre

9h-10h30

#### **Le rôle social du sport**

William Gasparini, sociologue

11h-12h30

#### **Le sport pour tous, une utopie réalisable ?**

Nicolas Bonnet, responsable de la commission  
*Sport* du PCF

12h30-13h30

#### **Bilan de la formation**

inscription sur le site :

<http://www.pcf.fr/formation>

ou auprès de la commission *Sport* du PCF

## TABLE RONDE le sport un droit pour tous

**Réforme des collectivités, quel impact pour la vie associative sportive, innover et mobiliser pour promouvoir le modèle sportif français aujourd'hui en danger.**

**jeudi 26 novembre de 18 h à 22 h**

Maison des sportifs, parc Karl Marx - Fontaine - Isère (38)

avec

Loïc Angot, vice président du comité départemental Ufolep, membre du conseil d'administration de la Ligue de l'Enseignement de l'Isère ; José Arias, conseiller général ; Michèle Bergamo, comité départemental FSGT ; Nicolas Bonnet, responsable de la commission nationale *Sport* du PCF, adjoint au maire Paris 12e ; Yannick Boulard, maire de Fontaine ; Annie David, sénatrice ; Alain Grasset, adjoint au Sport de Fontaine ; Olivéra Fay, comité départemental FSGT ; Georges Perli, ancien président Grenoble foot Isère ; Alain Pilaud, conseiller général, adjoint au Sport de Grenoble ; Michel Quéron, UNSS ; Jean-Charles Raynaud, Usep ; Nicolas Renoux, SNEP ; Sylvie Véronèse, éducatrice ; Franck Volpi, formateur, coordonnateur du collectif Creps de Voiron.

Organisé par le collectif *Sport* de la fédération de l'Isère du PCF, parrainé par le mensuel *Le Travailleur Alpin*.

Contact : [sport.pcf38@laposte.net](mailto:sport.pcf38@laposte.net) - 06 07 78 07 89 - 06 70 7103 21

### DÉBAT

## le sport est un droit menacé quelles réponses politiques à gauche ?

**Désengagement de l'État dans le financement du sport pour tous, restructuration des services déconcentrés (CREPS, DDJS et DRJS), étranglement des collectivités territoriales, fin de la clause de compétence générale, suppression d'élus locaux : quelles réponses politiques à gauche ?**

**samedi 28 novembre de 20 h à 21 h 30**

espace Niemeyer, 2 place du Colonel-Fabien Paris 19e - M° Colonel-Fabien  
avec

Marie-George Buffet, ancienne ministre de la jeunesse et des sports, députée ; un représentant du Parti socialiste ; Alexis Corbière, secrétaire national du Parti de gauche, adjoint au maire à la Vie associative, à la Jeunesse et au Sport du 12ème arrondissement de Paris ; Lydia Martins-Viana, représentante de l'espace *Le sport est un droit* ; William Gasparini, sociologue.

Animé par Nicolas Bonnet, responsable de la commission *Sport* du PCF, adjoint à la Prévention au maire du 12ème arrondissement de Paris

Contact : [nbonnet@pcf.fr](mailto:nbonnet@pcf.fr)

### les communistes et le sport

informez-vous, dialoguez,  
échangez, prenez connaissance  
des analyses et propositions de  
la commission *Sport* du PCF

contact

Commission *Sport* du PCF  
2 place du Colonel-Fabien 75019 Paris

Nicolas Bonnet

[nbonnet@pcf.fr](mailto:nbonnet@pcf.fr) - 01 44 83 85 13

[www.pcf.fr](http://www.pcf.fr)